

ATLANTICO ITW J. BICHOT 13/3/2020

<https://www.atlantico.fr/decryptage/3587999/le-grand-gachis-a-qui-la-faute--non-la-sante-n-est-pas-geree-en-france-selon-les-lois-du-marche-ni-sous-la-pression-des-ultra-liberaux--eric-verhaege-jacques-bichot>

1. Emmanuel Macron a appelé dans son discours hier à « sortir » notre système de santé des « lois du marché ». Mais au regard de l'évolution des moyens consacrés à l'hôpital, le "marché" est-il réellement responsable du délitement de notre système de santé?

Certes, il existe des aspects « marchands » dans le système de santé français : la médecine de ville est assurée principalement par des médecins, des infirmiers, des kinés, exerçant à titre libéral, et non comme fonctionnaires d'un service public de santé. De même, à côté des hôpitaux publics, il existe des cliniques privées, et des établissements indépendants associés au service public. Certes, la recherche de principes actifs pour les médicaments, comme celle qui concerne les dispositifs orthopédiques, les appareils de radiologie, les applications informatiques utiles à la médecine et à la chirurgie, tout cela relève du secteur privé. Mais rendre « le marché » principal responsable du délitement de notre système de santé est tout simplement aberrant.

La responsabilité des pouvoirs publics est en effet très lourde. Ce n'est pas « le marché » qui a provoqué l'actuelle pénurie de médecins, c'est la gestion désastreuse, par les pouvoirs publics, du numéris clausus à l'entrée dans les études de médecine. Rappelons que durant la première moitié des années 1970, les promotions de futurs « toubibs » dépassaient 8 500 par an. De 1990 à 2002, elles furent inférieures à 4 000 par an ! Un calcul simple montre que si le numéris clausus était resté aux alentours de 8 500 par an, niveau qu'il a heureusement atteint à nouveau en 2017, la France disposerait actuellement d'environ 80 000 médecins de plus. C'est la sottise des hommes politiques et des hauts fonctionnaires et l'impunité avec laquelle ils ont mené pendant un quart de siècle une politique malthusienne qui est l'une des causes les plus importantes de la pénurie à laquelle nous nous trouvons confrontée aujourd'hui.

De la même manière, la trop forte proportion des incapables parmi les personnes qui nous gouvernent ou qui planifient la gestion hospitalière, depuis le ministère de la santé au niveau national et depuis les ARS (Agences régionales de santé) au niveau régional, est la cause principale de l'insuffisance du nombre de lits : on en a fermé tant et plus en pensant que moins de lits était synonyme de moins de dépenses. Or un lit qui n'est pas occupé ne coûte pas grand-chose, tandis qu'une pénurie de lits en cas d'affluence oblige à utiliser des solutions boiteuses et onéreuses.

N'importe quel conducteur sait qu'il vaut mieux ne pas conduire en permanence le pied au plancher, mais disposer d'une réserve de puissance pour, par exemple, pouvoir effectuer un dépassement sans traîner. Il existe une règle de bon sens analogue pour la conduite des hôpitaux : qui peut le plus peut le moins, et ça ne coûte pas nécessairement plus cher de fonctionner avec une marge de sécurité. Encore faudrait-il avoir des décideurs qui s'y connaissent, puisqu'il n'y a pas de marché pour fournir la souplesse nécessaire.

2. La politique d'austérité prônée par l'Union européenne est-elle à mettre en cause dans la suppression de postes au sein de nos hôpitaux?

L'Union européenne n'est pas une merveille de bon sens et d'efficacité, mais il ne faut pas lui imputer tout ce qui cloche en France ! Et quand notre pays a-t-il été obligé de pratiquer une politique d'austérité ? Nous avons accumulé les déficits de l'Etat ainsi que les déficits extérieurs ; le plus récent rapport de la Cour des comptes indique que nous sommes, en compagnie de l'Espagne, au dernier rang européen en matière de déficits publics. Les dépenses de l'Etat et des collectivités locales sont plus importantes en France, en pourcentage du PIB, que dans la plupart des autres pays de l'Union.

Le vrai problème est celui de la gestion des administrations. On se rappelle du logiciel de paie des militaires, dit Louvois, qui a coûté des centaines de millions et complètement foiré : *Les Echos* du 26 février nous ont appris que l'Education nationale a réussi à peu près la même performance, avec un logiciel de paie (nommé SIRHEN) dont la confection a été abandonnée en 2018 après avoir dilapidé 400 millions d'euros. C'est ce genre de gabegies qui doivent cesser.

Concernant les retraites, la réforme engagée bien imprudemment par un président de la République qui visiblement n'y connaît pas grand-chose est dans une situation rocambolesque, avec la rotation accélérée des personnes chargées de la piloter. L'unification de nos 42 régimes pourrait économiser environ 3 Md€ par an de frais de gestion, mais elle va traîner des années, voire une décennie ou plus encore, pour un coût maximal et une amélioration minimale, par manque de compétence.

Si certains services manquent cruellement de moyens, ce n'est pas parce que les budgets sont insuffisants, c'est parce que l'entreprise France est gérée d'une façon qui conduirait à la faillite n'importe quelle entreprise.

3. En tenant de tel propos, le président semble entretenir une confusion entre la logique comptable de nos institutions et une logique libérale. Pourquoi ?

Emmanuel Macron est confronté à une situation qui, sans être calamiteuse, est mauvaise. Fort heureusement, la France n'en est pas au stade du Venezuela, de la Bolivie ou du Liban, petit pays que la France a quasiment laissé tomber avec son million et demi de réfugiés sur un territoire grand comme la Corse, mais nous devrions logiquement être en situation d'aider les autres et nous nous sommes arrangés pour que ce soit nous qui ayons besoin d'aide !

Il n'y a pas d'opposition de principe entre le marché et l'Etat : ce sont des systèmes complémentaires. La logique comptable est adaptée aux situations ordinaires ; si ce que nous vivons sort vraiment de l'ordinaire, comme cela semble probable, aux grands maux les grands remèdes ! Il faut éviter la disparition d'entreprises utiles et performantes qui pourrait survenir pour des difficultés venant de l'épidémie. Espérons que le nombre important de fonctionnaires qui ont classiquement pour rôle de surveiller les entreprises sauront passer de cet emploi à celui du voisin prêt à donner un coup de main parce qu'il est moins impacté par la crise, et que c'est le moment de se serrer les coudes, pas celui de reprocher une infraction à l'article 99c de la loi du

4. Notre système de santé peut-il humainement et financièrement faire face à cette épreuve ?

Nous ignorons quelle sera la taille, même approximative, de l'épreuve coronavirus. L'épidémiologie n'est pas une discipline facile, les virus mutent, le combat peut nous coûter plus ou moins cher en termes de vies humaines et en termes de production de biens et services : impossible de faire une prévision digne de confiance.

La stratégie la moins mauvaise, en pareil cas, est probablement une combinaison de mesures sanitaires, en faisant tout pour limiter la transmission du virus, et de mesures économiques, pour que la production des biens et services les plus vitaux ne soit pas trop affectée.

Pour l'aspect budgétaire, Angela Merkel a donné le « La » : pas d'économies de bouts de chandelles, mais pas non plus de ces dépenses poudre aux yeux dont les hommes politiques français sont plus friands que leurs homologues allemands. Il y a des entreprises qui devront être aidées : foin du libéralisme dogmatique, l'Etat peut emprunter à taux négatifs, qu'il utilise cet atout pour donner des coups de pouce judicieux. Toute la question est de savoir si nos fonctionnaires d'autorité, tels que les préfets, ont la forme d'intelligence et les équipes requises pour faire ce job. Et si cela peut transformer, pour un certain nombre de fonctionnaires, leur façon de voir les choses et de faire leur métier, alors à quelque chose le coronavirus aura été bon !